

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Janvier 2011 au 31 Décembre 2011

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association "**LES PAPILLONS BLANCS**", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Alain Chandioux

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance l'élément suivant :

. Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

. Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la détermination des engagements de fin de carrière, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CHALON SUR SAONE,
Le 23 mai 2012


Alain CHANDIOUX
Commissaire aux Comptes Inscrit

ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS
COMPTES CONSOLIDES
BILAN EXERCICE 2011

	ACTIF			PASSIF		
	2011		2010	2011		2010
	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET	NET		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 254	22 128	126	0	338 285	245 585
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					80 000	80 000
- Terrains	80 000	0	80 000	80 000	95 850	97 222
- Bâtiments	120 936	66 518	54 418	59 256	-304 629	-305 267
- Installations techniques matériel et outillage	467 256	269 919	197 338	63 312	679 861	628 745
- Installations Coller/Agiles/Armgift.	323 330	145 589	177 741	112 489	191 264	152 550
- Matériel de Transport	350 847	254 912	95 935	79 004	24 863	24 863
- Matériel de Bureau et Informatique	127 844	95 825	32 019	12 552	0	0
- Mobilier Hébergement	396 623	291 289	105 334	48 399	-88 892	-88 892
- Immobilisations en cours	0	0	0	203 136	65 729	51 587
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	605	0	605	635	91 587	66 687
					257 210	128 139
					17 660	92 700
					199 079	94 848
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 889 695	1 146 180	743 515	658 782	1 667 868	1 288 767
STOCKS	369	0	369	394	0	0
CREANCES D'EXPLOITATION						
- Usagers / Financiers	428 848	0	428 848	341 051	116 653	116 653
- Autres	25 745	0	25 745	18 510		
CREANCES DIVERSES	45 274	0	45 274	29 380	0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	261 286	0	261 286	259 777	131 566	120 000
DISPONIBILITES						
- Banque	1 715 274	0	1 715 274	1 598 116	178 309	115 023
- Caisse	5 639	0	5 639	6 556	627 340	533 568
					520 725	744 302
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 482 435	0	2 482 435	2 253 784	1 467 087	1 526 614
COMPTES DE REGULARISATION	25 658	0	25 658	19 468	0	0
TOTAL GENERAL	4 372 130	1 146 180	3 251 608	2 932 034	3 251 608	2 932 034

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

Nom de l'association	LES PAPILLONS BLANCS DE CHALON-SUR-SAONE, LOUHANS et LEUR REGION
Activité exercée	Association Familiale de protection et de défense des personnes handicapées mentales
Adresse	4, rue de l'Evêché -71100 CHALON-SUR-SAONE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/11 au 31/12/11

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Crédit-bail
- 6 Détail des produits et charges

Total du bilan avant répartition	3 251 608 €	Résultat: excédent	257 210 €
----------------------------------	-------------	--------------------	-----------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le conseil d'administration.

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- l'avis du CNC n° 2007-05 du 04/05/2007,
- la loi du 30 avril 1983,
- le décret du 29 novembre 1983,
- les dispositions du comité de la réglementation comptable 99-01,
- le décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire et comptable pour les établissements du secteur social ou médico-social.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, importance relative, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables, prudence, indépendance des exercices et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
- Immobilisations : les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production selon la définition de règlement des CRC n° 2004-06 sur les actifs.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	0
Avals & cautions	0
Crédit-bail mobilier (2058-C YQ)	0
Crédit-bail immobilier (2058-C YR)	0
Engagements	0
Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	0

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

Autres éléments significatifs

➤ Le montant des engagements de retraite au 31/12/2011 s'élève à 229 852 € charges patronales comprises. Ce montant a été calculé à partir de la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (convention du 15 mars 1966) sur la base du départ volontaire à la retraite en fonction des hypothèses suivantes : âge de départ 65 ans, turn over faible, progression des salaires 1 %, taux d'actualisation 4.6 %.

➤ Le nombre d'heures DIF cumulé au 31/12/2011 s'élève à 8 257 heures.

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.

L'article 20 de la loi n° 2006-586 du 26 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif précise que les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le budget est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Il est précisé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantage en nature. L'association n'a que deux cadres dirigeants au sens de ce texte, il a été convenu de ne pas donner l'information pour une question de confidentialité.

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
------------------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
-------------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	21 501	753	0	22 254
Immobilisations corporelles	1 460 117	406 720	0	1 866 837
Immobilisations financières	635	0	30	605
Immobilisations en cours	172 829	0	172 829	0
Avances et acomptes	30 307	0	30 307	0
Total	1 685 389	407 473	203 166	1 889 695
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	21 501	627	0	22 128
Immobilisations corporelles	1 005 106	118 946	0	1 124 052
Autres immobilisations Financières				
Total	1 026 607	119 573	0	1 146 180

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	605		605
Actif circulant & charges d'avance	525 524	525 524	
TOTAL	526 129	525 524	605

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	0
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	25 745
Autres créances	331
Disponibilités	0

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

4 Notes sur le bilan passif

Subventions d'investissement				
	A l'ouverture	Nouvelle subvention	Reprise	Valeur nette
Balnéothérapie SEVREY	0	15 000	501	14 499
Signalétique extention SEVREY	0	3 500	339	3 161
Extension SEVREY	92 700	0	92 700	0
Total	92 700	18 500	93 540	17 660

Fonds dédiés				
Ressources	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds à engager en fin d'exercice
Aide au démarrage ARS	120 000	120 000	0	0
Forfait soin 2011 non consommé	0	0	130 617	130 617
Dons manuels	0	0	949	949
Total	120 000	120 000	131 566	131 566

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Différence sur réalisation d'éléments d'actifs	38 206	0	0	38 206
Provisions pour renouvellement d'éléments d'actifs	56 642	120 000	15 769	160 873
Provisions pour risques et charges	116 653	0	0	116 653
Provisions pour dépréciation	0	0	0	0
Total	211 501	120 000	15 769	315 732

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	9 147	4 573	4 574	
Fournisseurs	178 309	178 309		
Dettes fiscales & sociales	627 340	627 340		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	520 725	520 725		
Produits constatés d'avance	0	0		
	1 335 521	1 330 947	4 574	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	12 009
Dettes fiscales & sociales	349 184
Autres dettes	

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

5 Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	TOTAL
Valeur D'origine..					
Amortissements:					
-Cumuls exercices antérieurs					
Dotations De L'exercice					
Total					
Redevances payées:					
-Cumuls exercices antérieurs					
-Exercice					
Total					
Redevances restant à payer:					
-A Un An Au Plus					
-A + D'Un An et Cinq Ans au Plus					
-A + De Cinq Ans					
Total					
Valeur Résiduelle:					
-A Un An Au Plus					
-A + D'un An Et Cinq Ans Au Plus					
-A + De Cinq Ans					
Total					

Annexe

Désignation:

Exercice clos le 31/12/11

DETAIL DES FONDS PROPRES ET DES PROVISIONS INSCRITS AU BILAN CONSOLIDE

	TOTAL	ASSOCIATION	F.A.M. SEVREY	F.A. SIMARD
FONDS ASSOCIATIFS / APPORTS				
- Fonds associatifs	138 870	72 022	35 769	31 080
- Dons et legs	106 714	106 714		
- Subventions d'investissements	92 700		92 700	
RESERVES				
- Ecart de réévaluation libre	80 000	80 000		
- Fonds propres pour congés payés	-304 628		-167 066	-137 562
- Excédents affectés à l'investissement	679 861		389 383	290 478
- Réserve de trésorerie	24 863			24 863
- Autres réserves (réserve de compensation)	231 264		126 174	105 090
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE NON REPRIS	-68 892		-62 265	-6 626
REPORT A NOUVEAU (résultat exercice N-1)	161 578	95 850	42 274	23 454
RESULTAT N-2 A INCORPORER	51 587		28 072	23 515
RESULTAT DE L'EXERCICE	257 210	5 025	170 837	81 348
PROVISIONS REGLEMENTEES	199 079	750	166 393	31 936
TOTAL FONDS PROPRES	1 650 206	360 361	822 271	467 576
PROVISION POUR RISQUES	94 789		39 107	55 682
PROVISION POUR CHARGES	21 864		21 864	
TOTAL DES PROVISIONS	116 653		60 971	55 682
FONDS DEDIES	131 566		131 566	
TOTAL DES FONDS DEDIES	131 566		131 566	